



Notre devise :
La solidarité et le travail de chacun au profit de tous
Charles HEBRARD

www.fnom.com

L'OFFICIER MARINIER



PÉRIODIQUE DE LA FÉDÉRATION NATIONALE DES OFFICIERS MARINIERS EN RETRAITE ET VEUVES (F.N.O.M.)

n° 382 Avril 2018

73^{ème} année

Projet de Loi de Programmation Militaire 2019-2025

Le projet de Loi de Programmation Militaire 2019-2025, présenté au Conseil des Ministres du 8 février dernier, a mobilisé tous les services du ministère des Armées, et devrait être voté par le Parlement à l'été. Il comprend une hausse budgétaire en rupture avec les tendances précédentes pour l'effort de défense.

Cette LPM propose un modèle d'armée complet et équilibré, capable de remplir ses missions de manière soutenable et dans la durée.

Quatre axes majeurs structurent la LPM :

- Elle se place à « hauteur d'homme » en accordant une attention particulière aux militaires et personnels civils qui servent nos armées ainsi qu'à leurs familles.
- Elle prévoit le renouvellement de nos capacités opérationnelles pour combler les carences du passé et préparer l'avenir.

- Elle est un engagement pour notre autonomie stratégique avec des moyens accrus pour le renseignement ou la lutte dans le cyberspace. La LPM prend le parti de la coopération et de l'Europe.
- Elle ouvre la voie à des armées résolument modernes et innovantes avec plus de crédits pour la recherche, l'innovation, le renouvellement et l'accélération des grands programmes. Elle prévoit également un important programme de transformation et de modernisation du Ministère.

Ce projet de loi de programmation militaire établit et mobilise des ressources à la hauteur des ambitions et des enjeux qui touchent directement à la sécurité des Français, aujourd'hui et demain. Il ouvre la voie à des armées modernes, agiles, résilientes, protectrices, tirant pleinement partie de leur remontée en puissance.

Source : Ministère des Armées (DICOd)

Édito



Faire entendre sa voix

Au moment où nos quotidiens vont vraisemblablement être perturbés par des mouvements sociaux, nous pouvons faire entendre notre voix différemment.

Nous n'avons pas la culture, et nous ne savons pas manifester dans la rue, mais la Fédération agit ! Même si les résultats sont longs à venir, cela arrive ! Il suffit de voir les acquis que nous avons eus grâce au travail de nos anciens.

Aujourd'hui c'est différent, nous agissons en rencontrant nos élus ou en général les politiques.

Il nous reste des choses à faire, notamment dans le domaine des maladies professionnelles, où deux questions écrites au gouvernement ont été déposées par le député de la 3^{ème} circonscription du Finistère.

Et, ces derniers jours, deux rencontres se sont tenues avec nos camarades du Pôle des retraités de la fonction publique : l'une au ministère des Finances et des Comptes publics, où nous avons évoqué le mécontentement des retraités face à la perte du pouvoir d'achat due à l'augmentation de la CSG et des diverses hausses des prix à la consommation ; l'autre au cabinet du Haut-commissaire à la réforme des retraites pour informer celui-ci de l'inquiétude de nos actifs face à l'incertitude ressentie dans le « discours » et répéter que le métier des armes a des spécificités dont il faudra tenir compte !

Nous pouvons faire entendre notre voix et défendre nos intérêts tout en faisant preuve de courtoisie, mais en étant ferme dans notre démarche.

C'est ce que nous ferons durant le reste de cette année 2018.

Jean-Michel BOUCHEZ
Président

L'École de maistrance 2018



L'École de maistrance forme et génère l'ossature des effectifs de la Marine. En 2018, elle ouvrira une nouvelle antenne au Pôle Écoles Méditerranée (PEM) de Saint-Mandrier dans le but de renforcer leur nombre (1 250 espérés en 2023 contre 850 actuellement) et de s'ancreur sur la façade méditerranéenne où de nombreux marins sont présents.

Un avantage aussi bénéfique pour le Centre d'Instruction Naval (CIN) de Brest dont la capacité d'accueil a été atteinte.

Pourquoi Saint-Mandrier ?

Parce que des ressources pédagogiques sont déjà en place (salles de classe, stands de tir, plateformes d'instruction, instructeurs).

La création de cette antenne permettra de diminuer le nombre d'élèves par section en répartissant la promotion sur deux sites, et de dégager de la place au CIN de Brest pour que l'École puisse mettre en place d'autres formations stratégiques pour la Marine dans les années à venir.

Source : COLS BLEUS
Photos : Marine nationale

In memoriam

Le 21 février matin, un véhicule blindé léger du groupement tactique désert blindé engagé dans l'opération Barkhane a été frappé par un engin explosif improvisé dans la région de Ménaka au Mali. L'explosion a provoqué la mort de deux soldats du 1^{er} régiment de Spahis de Valence, le brigadier-chef **Timothé Dernoncourt** et le sergent-chef **Émilien Mougïn**, et blessé un autre.

Source : Armée de Terre



In memoriam

Le 23 mars à Trèbes (11), après s'être lui-même proposé comme otage, le lieutenant-colonel Arnaud Beltrame, du groupement de gendarmerie de l'Aude, âgé de 44 ans, a été grièvement blessé par un terroriste. Transporté en urgence absolue à l'hôpital, il est décédé le 24 mars au matin.

Qualifier sa conduite héroïque par quelques mots est impossible, la langue française n'en contient pas assez !



Au sommaire

Edito	p. 1
Rubrique des officiers mariniers en activité	p. 2 et 3
Fédération	p. 4 à 7
Infos sociales et administratives...	p. 8 et 9
Vie des associations.....	p. 10 à 13
Une petite page d'histoire	p. 14
Nécrologie	p. 15
Souvenirs... Souvenirs.....	p. 16